VOTRE PARTENAIRE EN NORD ARDECHE - DROME

A chaque projet immobilier, son histoire !

BARÊME DES HONORAIRES APPLICABLE AU 16/09/2024

MONTANTS TTC (TVA incluse au taux de 20 %)

- **TRANSACTION** : Vente de maisons, appartements, immeubles, terrains…
  Mandat exclusif : **2 000 € TTC + 3,5 % TTC du prix de vente**
  Mandat simple ou semi-exclusif :**2 000 € TTC + 5 % TTC du prix de vente**
  Les honoraires sont à la charge du vendeur

- **AVIS DE VALEUR** :
  150 € TTC
  Offert si suivi d'une vente par l'agence

- **GESTION LOCATIVE** :
  Honoraires bailleur de **8,1% TTC pour la gestion d'un seul lot**
  Honoraires bailleur de **7,2% TTC pour la gestion de deux à quatre lots**
  Honoraires bailleur de **6,6% TTC pour la gestion de cinq lots et plus**
  Honoraires de gestion locative saisonnière : **24 % TTC des loyers** (hors ménage)

- **LOCATIONS** :
  - Locaux d'habitation nus ou meublés selon dispositions de la Loi ALUR :
    A la charge du bailleur :
    Entremise et négociation : **50 € TTC** – Offert pour les lots en portefeuille gestion.
    A la charge du bailleur et du locataire :
    Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : **6,3% du loyer annuel hors charge***
    Etat des lieux : 2,1% du loyer annuel hors charge*
    * Ces honoraires sont plafonnés par le décret N°2014-890 loi ALUR à 8€/m² pour visite, constitution du dossier, rédaction du bail et 3€/m² pour l'état des lieux.

  - Locaux à usage de stationnement, garage:
    1 mois de loyer

  - Locaux de droit commun, commerciaux, professionnels :
    15 % TTC du loyer annuel à la charge du locataire et du bailleur

SARL SAPET MICHELAS IMMOBILIER (siège social) – 1 allée des Pâquerettes – 07410 COLOMBIER-LE-VIEUX – Tél : 06 74 01 57 51
Nom commercial : SAPET MICHELAS IMMOBILIER
SARL AU CAPITAL DE 2500 € – 977 855 568 R.C.S. Aubenas - N° TVA FR 81977855568 - APE 6831 Z
Représentée par Mme SAPET Céline / Gérante
Carte Professionnelle Gestion / Transaction : CPI 0702 2023 000 000 010 délivré par la CCI de l'Ardèche le 16/08/2023
Garant : SOCAF 26, Avenue de Suffren 75015 PARIS - Garantie : Gestion 30 000 Euros / Transaction Sans maniement de fonds 110 000 Euros

A chaque projet immobilier, son histoire !

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES DE GESTION LOCATIVE au 16/09/2024

MONTANTS TTC (TVA incluse au taux de 20 %)

- Document d'aide à la déclaration des revenus fonciers : **60 € TTC**
- Représentation en Assemblée Générale de copropriété : **150 € TTC**
- Montage de dossier auprès de l'ANAH pour obtention de subvention : **200 € TTC**
- Frais de clôture mandat de gestion en cours de mandat :**150 € TTC**
- Frais de vacation :**90 €/heure TTC**

  La vacation comprend les prestations suivantes : déclaration et gestion de sinistre, procédures contentieux, établissement d'un avenant au bail, travaux, courrier de reprise du logement, représentation du mandat (ex. auprès mairie, assurances…) succession, changement propriétaire, etc …

Spécificités liées à la gestion locative saisonnière

- Collecte des documents, Préparation de l'annonce publicitaire avec la mise en valeur du bien :
  Mise en place de la documentation et préparation des annonces (Photos, visite virtuelle, drône, rédaction du contrat, l'accompagnement aux démarches administratives) : **240 €** TTC (1 seule fois lors de la prise du premier mandat)
- Réalisation inventaire du logement : **150 € TTC**
- Options :
  - Ménage : sur devis
  - Blanchisserie : sur devis